Une formation complète pour apprendre à gérer une entreprise

Formation professionnelle reconnue

- Diplôme national conférant le grade de licence
- Formation exigeante et étroitement encadrée
- 3 stages et 3ème année en alternance sur la base du volontariat

Profils solides

- Rigueur, qualités rédactionnelles, grande capacité de travail
- Compétences pointues en droit des affaires, comptabilité, finance d'entreprise, contrôle de gestion, économie, management, systèmes d'information et anglais des affaires

Poursuite d'études facilitée

(expertise comptable (DSCG puis DEC), master universitaire, école de commerce)

Accès à des métiers à haute responsabilité

(expert-comptable, auditeur, conseiller en droit des affaires, responsable financier, comptable,...)

Lycée Dick Ukeiwë

VICE-RECTORAT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

greta-CFA NOUVELLE-CALÉDONIE



Contact

41 01 07

cdt1.9830557n@ac-noumea.nc

36 promenade de Koutio Dumbéa

BP 183 98830 Dumbéa

DCG NC

Diplôme de comptabilité et gestion



1ère étape vers l'expertise comptable

> Voie d'excellence vers le conseil comptable, juridique et financier à l'entreprise

Avantages pour l'alternant



Expérience professionnelle solide



Rémunération mensuelle

Au minimum :

- 70% du SMG pour les moins de 21 ans
- et 80% de SMG pour les autres

(SMG : 167 602 F CFP en juin 2025)



Autres droits

- Mêmes droits que les salariés de l'entreprise
- Congés payés (2,5 jours par mois)
- Maintien des allocations familiales jusqu'à 21 ans

Alternance optimisée et sécurisée

Alternance ouverte en 3ème année

du 8 juin 2026 au 30 juin 2027

Formations théorique et pratique bien articulées

- Temps de formation théorique, évaluations et examens communs aux étudiants et aux alternants
- Progression pédagogique en lien avec les activités en entreprise
- Expérience professionnelle valorisée lors de l'épreuve de communication professionnelle

Présence hebdomadaire de l'alternant en entreprise

- 1 jour et demi en période scolaire
- 5 jours en période de vacances scolaires

Alternance préparée en amont

- 1ère et 2ème année sous statut étudiant (8 semaines de stage)
- sur la base du volontariat et d'une sélection

Accompagnement spécifique de l'alternant

Critères de sélection des alternants

- Stages de 1ère et 2ème année
- Avis favorable du conseil de classe
- Dépôt d'un dossier au CFA
- Obtention d'un contrat avec un employeur

Avantages pour l'entreprise



Disposer chaque semaine d'un alternant engagé dans une formation spécialisée



Sécuriser un futur recrutement

Un collaborateur formé aux méthodes et à la culture de l'entreprise



Evaluer les candidats avant tout engagement ferme

- stages de 1re ou 2e année
- période d'essai de 2 mois maximum



Bénéficier d'aides

- prise en charge des charges sociales
- aide financière au tutorat

Un **CUA** conclu entre l'employeur et l'alternant et une **convention de formation** conclue entre l'alternant, l'employeur et l'organisme de formation, fixent les obligations de chacune des parties (https://dfpc.gouv.nc/se-former/demandeurs-demploi/les-formations-en-alternance)